



**Termes et conditions de paiement des licences  
d'IMTLazarus  
2026**

C Arteagabeitia 41, Barakaldo  
48902, Vizcaya, Basque Country (Spain)

(+34) 94 437 78 01



[www.imtlazarus.com](http://www.imtlazarus.com)

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

## Table des matières

<b>Définitions</b>	<b>3</b>
<b>Conditions générales</b>	<b>3</b>
<b>Conditions particulières selon le modèle de souscription</b>	<b>3</b>
Modèle par année scolaire	4
Période d'activation des nouvelles souscriptions	4
Période d'activation des renouvellements anticipés	5
Possibilité de report de paiement	6
Modèle par jours civils	6
<b>Conditions spéciales</b>	<b>6</b>
<b>Conditions additionnelles</b>	<b>6</b>
Moyens de paiement	7
Interruption de la licence	7
Définition de la remise par années	7
Retour des licences souscrites	8
Ajustement des licences souscrites de manière anticipée	8
Unification de commandes dans l'extension de licences sur des projets actifs	8
Validité et modifications des termes et conditions de paiement	9

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

## Définitions

- **Activation** : Date d'effet de la licence d'IMTLazarus. Détermine le début de la disponibilité du service.
- **Conditions** : Termes d'utilisation pour satisfaire le paiement des licences souscrites.
- **Souscription** : Approbation du service associé aux licences souscrites. Elle est toujours nominative vis-à-vis du client/de l'école.
- **Remise** : Montant qui est obligatoirement transféré au client/à l'école.
- **Marge commerciale** : Montant qui marque la différence entre le coût final imputé au client/à l'école et celui déterminé avec le Partenaire.
- **Modèle** : Ensemble des termes et conditions du service.
- **Période** : Plage de dates qui conditionnent les termes de l'activation.

## Conditions générales

Sur la base du contrat de distribution avec le Partenaire dans sa clause de tarifs de licence et de modèle de facturation, une marge commerciale allant jusqu'à 35 % est appliquée en fonction du type de licence sans aucune modification des termes de souscription, à condition qu'aucune condition particulière supplémentaire ne soit établie.

## Conditions particulières selon le modèle de souscription

Toutes les licences d'IMTLazarus sont souscrites pour une période minimale d'un (1) an. Deux modèles sont proposés, conditionnant les différentes options et reports de paiement pour la souscription :

- a) Modèle par année scolaire, basé sur la durée de l'année scolaire de chaque pays.
- b) Modèle par jours civils, basé sur la date d'effet de souscription de la licence et sur sa date d'expiration après douze (12) mois.

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

## Modèle par année scolaire

Dans le cas du modèle de souscription par année scolaire par prépaiement, il s'agit du modèle de préférence et il bénéficie de termes et conditions de paiement des licences souscrites offrant une plus grande flexibilité. Ainsi, dans ce modèle, il est possible de souscrire de manière anticipée ou de demander l'activation une fois l'année scolaire commencée. En ce sens, nous devons différencier les scénarios de période d'activation de nouvelles souscriptions et de période d'activation de renouvellements anticipés. Nous détaillons ci-dessous chaque cas :

### Période d'activation des nouvelles souscriptions

Nous différencions deux tranches. La première s'étend du 1er décembre au 28 février (2e trimestre scolaire) et la seconde du 1er mars au 31 mai (3e trimestre scolaire). Ci-dessous, nous détaillons chaque tranche :

#### À partir du 1er décembre jusqu'au 28 février (2ème trimestre scolaire) :

- Si **70 %** du montant des licences souscrites est payé, celles-ci s'étendent jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours, ce qui équivaut à **une remise de 30 %** (souscription anticipée).
- Si **150 %** du montant des licences souscrites est payé, celles-ci s'étendent jusqu'au 31 août de l'année scolaire suivante, ce qui équivaut à **une remise de 50 %** sur l'année scolaire en cours (souscription pendant la validité de l'année scolaire).

#### À partir du 1er mars jusqu'au 31 mai (3ème trimestre scolaire) :

- Si **50 %** du montant des licences souscrites est payé, celles-ci s'étendent jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours, ce qui équivaut à **une remise de 50 %** (souscription anticipée).
- Si **130 %** du montant des licences souscrites est payé, celles-ci s'étendent jusqu'au 31 août de l'année scolaire suivante, ce qui équivaut à **une remise de 70 %** sur l'année scolaire en cours (souscription pendant la validité de l'année scolaire).

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

## Période d'activation des renouvellements anticipés

Nous différencions deux tranches. La première s'étend du 1er mai au 30 juin et la seconde du 1er juillet au 31 juillet. Ci-dessous, nous détaillons chaque tranche :

### À partir du 1er mai jusqu'au 30 juin :

- Sur le montant des licences souscrites, si l'on opte pour la souscription de l'année scolaire suivante, on peut choisir d'appliquer **une remise de 10 %** ou **une augmentation de 5 %** de la marge/remise accordée au Partenaire.

### À partir du 1er juillet jusqu'au 31 juillet :

- Sur le montant des licences souscrites, si l'on opte pour la souscription de l'année scolaire suivante, **une remise de 5 %** est appliquée.

Toute remise sera effectuée à condition que les opérations soient supérieures à 250 appareils par établissement/école. Tant les nouvelles souscriptions que les renouvellements doivent être gérés dans un processus unique. Toute variation ou ajustement ultérieur implique un autre processus et, par conséquent, les licences souscrites sont soumises aux termes de souscription généraux.

Tant pour les nouvelles souscriptions que pour les renouvellements, le report du paiement est possible (non applicable dans le cas des remises).

Il est important de noter que dans le cas où l'on souscrit en appliquant les remises (et non les augmentations de marge du distributeur) et que l'on effectue le paiement pertinent avec l'établissement/l'école de 100 % des licences, cette remise obtenue doit obligatoirement être communiquée par écrit à l'établissement/l'école.

Dans le cas où cela ne soit pas communiqué à l'établissement/l'école, IMTLazarus se réserve le droit de facturer cette remise au Partenaire. En cas de récurrence, le Partenaire n'aura pas le droit de se voir appliquer ces conditions à l'avenir.

De plus, pour qu'un Partenaire puisse bénéficier de l'une ou l'autre des deux (2) modalités de remise lors du renouvellement, il doit obligatoirement renouveler pour un volume minimum de 60 % du total des licences souscrites.

Enfin, concernant les groupes d'écoles qui bénéficient d'un tarif spécial, les renouvellements anticipés des licences correspondantes devront être payés avant le 31 juillet.

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

## Possibilité de report de paiement

Tant pour les nouvelles souscriptions que pour les renouvellements, le report du paiement est possible (non applicable dans le cas des remises supplémentaires). Pour ce faire, il faut effectuer **le paiement de 30 %** du montant total des licences souscrites **avant le 29 juillet** et régler **le 70 % restant avant le 9 octobre**.

## Modèle par jours civils

Dans le cas de la souscription par jours civils, seul le prépaiement au début est envisagé et ces conditions sont strictes. En ce sens, le modèle par jours civils n'offre pas d'autres possibilités et n'est pas soumis à des conditions de paiement différé. Dans ce modèle, une marge commerciale maximale de 30 % est appliquée.

## Conditions spéciales

**La marge commerciale standard NE S'APPLIQUE PAS aux licences bénéficiant d'un prix spécial par volume, par année ou par groupe de centres. Ces licences sont négociées expressément.**

Pour les opérations de volume, la marge commerciale du distributeur est de 20 %, pouvant se voir appliquer 5 % ou 10 % supplémentaires selon les tranches suivantes en fonction du chiffre d'affaires de l'année précédente :

Tranches	Chiffre d'affaires de l'année précédente	Marge commerciale supplémentaire
Tranche 1	Plus de 50 000 €	5 %
Tranche 2	Plus de 100 000 €	10 %

Ces tranches supplémentaires ne sont pas cumulables. Dans tous les cas, lesdites tranches ne s'appliquent qu'aux opérations dont l'opportunité a été développée et dirigée par le Partenaire lui-même.

## Conditions additionnelles

Les sections suivantes sont traitées dans le cadre des conditions additionnelles :

- Moyens de paiement.
- Interruption de la licence.
- Définition de la remise par années.

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

- Retour des licences souscrites.
- Ajustement des licences souscrites de manière anticipée.
- Unification de commandes dans l'extension de licences sur des projets actifs.
- Validité et modifications des termes et conditions de paiement.

Ci-dessous, nous détaillons chacune des sections mentionnées.

## Moyens de paiement

Pour souscrire les licences d'IMTLazarus, deux moyens de paiement sont envisagés :

- Virement bancaire.
- Paiement par carte. Ce moyen de paiement est disponible uniquement via le portail des fournisseurs d'IMTLazarus.

## Interruption de la licence

Toutes les licences souscrites sont automatiquement désactivées à la date de fin de validité de la licence.

## Définition de la remise par années

Les remises applicables par année sont les suivantes :

Période de validité	Remise applicable
2 ans	10 %
3 ans	15 %
4 ans	18 %

Ces remises sont conditionnées au paiement préalable et doivent obligatoirement être transférées au client/à l'école.

De plus, ces remises ne sont pas cumulables avec les remises lors de la souscription de nouvelles licences.

Pour les opérations de souscription de licences pluriannuelles, la marge commerciale du distributeur est de 20 %, pouvant se voir appliquer 5 % ou 10 % supplémentaires selon les tranches suivantes en fonction du chiffre d'affaires de l'année précédente :

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

Tranches	Chiffre d'affaires de l'année précédente	Marge commerciale supplémentaire
Tranche 1	Plus de 50 000 €	5 %
Tranche 2	Plus de 100 000 €	10 %

Ces tranches supplémentaires ne sont pas cumulables. Dans tous les cas, lesdites tranches ne s'appliquent qu'aux opérations dont l'opportunité a été développée et dirigée par le Partenaire lui-même.

## Retour des licences souscrites

Conformément à notre politique, il est précisé que les licences souscrites actives ne peuvent pas être retournées, mais sont réservées pour de futurs renouvellements de licences, sauf accord avec le Partenaire. Celles-ci sont ajustées au moment du renouvellement.

## Ajustement des licences souscrites de manière anticipée

Il existe la possibilité d'effectuer un ajustement anticipé des licences souscrites pendant les mois de juin, juillet et août. L'ajustement à la baisse prévoit jusqu'à un maximum de 20 % du volume des licences souscrites pour ce client/cette école. Pour effectuer cet ajustement, la date limite est fixée au 1er novembre et la réattribution ne se fait que dans certains cas avec l'approbation préalable d'IMTLazarus.

## Unification de commandes dans l'extension de licences sur des projets actifs

On distingue deux cas d'entrée pour les opérations d'activation de licences avec de petites unités (quantités inférieures à 50 licences qui sont ajoutées à une commande existante) :

1. Par e-mail au compte d'administration d'IMTLazarus.
2. Bon de commande via le portail du fournisseur.

Les termes pour l'unification d'extension de licences sur des projets actifs sont les suivants :

- L'intervalle de temps entre les commandes est de huit (8) jours civils.
- Le pourcentage total d'extension de licence au cours du mois en cours par rapport au projet actif doit être inférieur à quinze pour cent (15 %).
- IMTLazarus se réserve le droit de ne pas autoriser l'unification de commandes dans l'extension s'il constate une utilisation abusive.

# Termes et conditions de paiement des licences souscrites d'IMTLazarus

Le processus de facturation est le suivant :

1. Unification de commande définie comme la facture unique à la fin du mois bénéficiant des mêmes conditions que la commande active existante. Elle est émise à terme échu dans les 10 premiers jours du mois suivant. Chaque bon de commande est détaillé séparément sur la facture finale. Pour les bons de commande de plus de 50 licences, la facturation est standardisée, sauf si IMTLazarus accepte ou approuve ladite unification.
2. Facture à la demande avec des conditions normales.

De plus, il est établi que toutes les licences étendues sur des projets actifs prennent effet à la date du bon de commande.

## Validité et modifications des termes et conditions de paiement

Les présents termes et conditions de paiement restent en vigueur à partir de **Mai 2026** et jusqu'à nouvelle communication de la part d'IMTLazarus.

De même, IMTLazarus se réserve le droit de modifier à tout moment les présents termes et conditions. Tout changement mis en œuvre dans ces termes et conditions qui pourrait affecter les Partenaires sera communiqué avec la diligence requise sur le site Web d'IMTLazarus et par e-mail.

— 000 —